



## Journées Mondiales des Zones Humides 2013

*Salle de Conférence de la mairie de Kpomassè  
2 février 2013*

**Thème : « les zones humides protègent notre Eau »**



RAPPORT D'ACTIVITE

# RESUME

Le Bénin à l'instar de tous les autres pays a célébré la Journée Mondiale des Zones Humides le 02 Février 2013. Chaque année depuis 1997, des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des groupes de citoyens à tous les niveaux de la société profitent de l'occasion pour lancer des actions de sensibilisation du public aux valeurs et aux avantages des zones humides en général et de la convention de Ramsar en particulier.

2013 est l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau et, de ce fait, une occasion idéale pour Ramsar d'examiner le lien entre l'eau et les zones humides.

Au Bénin les Organisations membres du Forum biodiversité et de la Coalition Verte ont choisi les sites Ramsar 1017 et 1018 pour commémorer l'évènement à travers un forum des Maires.

Au niveau du site 1017, le forum a été organisé par l'ONG ECO ECOLO dans la commune de Kpomasse en partenariat avec l'Agence Béninoise pour l'Environnement ABE et l'université Houdegbe North American University of Benin HNAUB.

L'objectif principal de la journée mondiale des zones humides 2013 est de faire découvrir les zones humides, de sensibiliser le public aux valeurs et aux avantages de ces milieux, et de rappeler les objectifs fixés depuis 42 ans par la Convention de Ramsar.

Cette activité a regroupé les élus locaux, l'administration nationale, les chercheurs, les journalistes, les partenaires techniques nationaux et internationaux, les populations riveraines et les ONG intervenant dans le domaine de la conservation au Bénin.

La journée s'est déroulée en quatre phases :

- **Cérémonie d'ouverture** par la Directrice Exécutive de l'ONG ECO ECOLO, le représentant du Maire de Kpomasse et le Directeur Général de l'Agence Béninoise pour l'Environnement ABE qui ont souligné l'importance du thème retenu cette année 2013 qui est « **Les zones humides protègent l'eau** », l'année 2013 ayant été proclamée par les Nations Unies comme **l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau** et invité les élus locaux à la fédération de leurs efforts et l'harmonisation de leurs visions dans la gestion des ces écosystèmes pour éviter une dégradation encore plus accrue de ces milieux qui conditionnent à la fois le développement de leurs activités et leur état de santé.

- **Communication suivi de débat** sur le thème de l'année par Daouda ALIOU

- **Tribune des maires** : la parole a été donnée aux maires présents pour présenter les activités de leur communes relatives aux Zones humides et de prendre des engagements pour les protéger.

- **Visite du site piscicole** expérimental de la faculté d'élevage et de pêche de l'université privée Houdégbé North American University of Bénin.

La journée s'est achevée par une séance de sensibilisation du grand public dans la cours de l'arrondissement de Dékanmè où il a été noté une forte participation de la communauté où des échanges et explications ont été donnés aux populations sur l'importance de la célébration de cette journée et l'importance des zones humides dans la vie des être vivants. Les populations

se sont engagées à diversifier leurs activités et arrêter le système de pêche « Acadja » qui est source de comblement du lac et de déforestation.

Les objectifs assignés à cette commémoration ont été atteints. Cette célébration a été une parfaite réussite à la satisfaction des organisateurs et participants qui ont accordé une attention particulière aux activités. Les activités prévues s'étaient bien déroulées et vont contribuer réellement à améliorer du mode de gestion des zones humides.

Le 03 Février, un forum des maires s'est poursuivi sur le site 1018 par les membres de la Coalition verte.

### **QUELQUES IMAGES MARQUANT LA JOURNEE**



Photo 1 : Cérémonie d'ouverture



Photo 2 : Visite du site piscicole de Dekanme



Photo 3 : Séance d'échange avec les populations



Photo 4 : les produits de pêche du site piscicole



Photo 5 : Déplacement sur le plan d'eau